

*Le vitrail dans la demeure des origines à nos jours.
Vitrer et orner la fenêtre. Actes du XXVIII^e colloque
international du Corpus Vitrearum*

Troyes, centre de congrès de l'Aube, 4-8 juillet 2016. Gand : Éditions
Snoeck, 2018, 351 p. Textes réunis par Karine Boulanger

Laurence de Finance



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/21190>

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Laurence de Finance, « *Le vitrail dans la demeure des origines à nos jours. Vitrer et orner la fenêtre. Actes du XXVIII^e colloque international du Corpus Vitrearum* », *In Situ* [En ligne], 38 | 2019, mis en ligne le 25 mars 2019, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/21190>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le vitrail dans la demeure des origines à nos jours. Vitrer et orner la fenêtre.

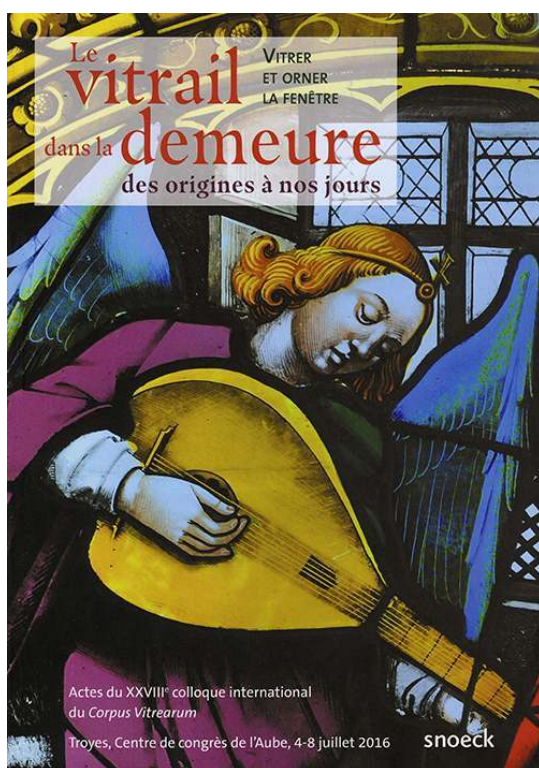
Actes du XXVIII^e colloque
international du *Corpus Vitrearum*

Troyes, centre de congrès de l'Aube, 4-8 juillet 2016. Gand : Éditions Snoeck, 2018, 351 p. Textes réunis par Karine Boulanger

Laurence de Finance

1 (fig. 1)

Figure 1



Le vitrail dans la demeure des origines à nos jours. Vitrer et orner la fenêtr... Actes du XXVIII^e colloque international du *Corpus Vitrearum*, couverture.

Repro. Laurence de Finance. © Laurence de Finance.

- 2 Dans l'esprit de tous, le vitrail est un art monumental lié principalement à l'architecture religieuse. L'organisme international du *Corpus Vitrearum medii aevi*, fondé en 1952, a d'ailleurs contribué à entretenir cette idée, ses travaux privilégiant les vitraux religieux du Moyen Âge et de la Renaissance dont le nombre et la qualité ont occulté l'existence de cet art dans le domaine civil. Organisé par deux spécialistes du vitrail au sein du Centre André Chastel, Michel Hérold, directeur du Comité français du *Corpus Vitrearum* et Karine Boulanger, ingénieure au CNRS, le XXVIII^e colloque du *Corpus Vitrearum* consacré au vitrail dans la demeure marque un tournant dans les publications de la communauté scientifique qui s'est réunie à Troyes en 2016.
- 3 En choisissant de communiquer sur ce thème, les spécialistes internationaux du vitrail se sont focalisés sur des vitraux civils de grande qualité, d'époques et d'origines différentes, dont l'existence était méconnue, parfois même insoupçonnée. Étudier les vitraux civils inclut l'étude d'un important corpus des XIX^e et XX^e siècles. Un tiers des Actes est consacré aux vitraux antérieurs au XIX^e siècle, les deux autres réunissent essentiellement des monographies de demeures privées vitrées au XIX^e ou XX^e siècle, d'artistes d'exception ou encore de collections de vitraux anciens constituées et mises en place à l'époque moderne.
- 4 Les interventions sont retranscrites dans l'ordre de leur présentation à Troyes, selon une approche chronologique et géographique, auxquelles ont été ajoutés les textes de sept posters – sortes de focus apportant un éclairage sur un point précis – concernant des vitraux de différentes époques et de différents pays. Les textes sont en français, anglais

ou allemand, langues en usage dans les réunions du *Corpus Vitrearum*, et comportent en fin d'article un court résumé dans les trois langues.

- 5 D'emblée, est posé le double problème de la conservation des vitraux civils *in situ* et de leur accessibilité dans des demeures privées. Constat qui induit la difficulté de rassembler suffisamment d'éléments pour dresser un corpus pertinent, toujours en cours d'élaboration. L'analyse d'exemples d'époques différentes, conservés dans une dizaine de pays européens ainsi qu'aux États-Unis, offre des avancées importantes d'ordre chronologique, iconographique et technique et invite à s'intéresser à cette production trop peu étudiée.
- 6 Force est de constater que les vitraux civils les plus anciens ne sont plus à leur place d'origine mais la recherche archéologique et l'examen minutieux des dispositifs de clôture des baies, joints à l'étude de sources écrites et figurées, attestent de l'emploi du verre dans des constructions civiles médiévales dès le XII^e siècle. Contrairement à une idée reçue, le verre blanc médiéval n'était – selon des documents comptables du XIII^e siècle – ni rare ni très onéreux et son emploi est désormais attesté, parallèlement à celui du papier huilé ou de la toile cirée, dans des demeures bourgeoises et aristocratiques en Angleterre comme en France dans les croisées et demi-croisées dès les environs de 1250. En France, des fouilles archéologiques ont révélé la présence de vitraux civils du XIII^e siècle sur une quinzaine de sites.
- 7 À partir de 1450, le verre est privilégié en raison de la baisse notable de son prix. La fenêtre reçoit alors une vitrerie incolore composée de losanges dans lesquels on insère aisément une pièce de verre généralement peinte à la grisaille et au jaune d'argent appelée rondel, de 18 à 22 cm de diamètre. Le succès du rondel tient à son prix modique, à sa mobilité, à sa rapidité d'exécution et surtout à la souplesse de son insertion dans la fenêtre. L'usage d'offrir un rondel héraldique s'étend rapidement de l'aristocratie aux milieux bourgeois désireux d'afficher leur position sociale, puis aux classes moyennes souhaitant imiter l'art de vivre des classes plus aisées. Offert pour toutes sortes d'événements entre parents, amis, relations, employés, le rondel est à la portée de tous. Son iconographie, principalement héraldique, se double d'illustrations moralisatrices, de sujets tirés de l'Antiquité, de scènes historiques ou pittoresques, d'allégories. Son contenu didactique, manifeste au XVI^e siècle sous l'influence de l'humanisme et de la Réforme, se renforce au siècle suivant. Certains, dessinés par de grands artistes ont une valeur picturale indéniable.
- 8 Les textes suivants concernent la production des XIX^e et XX^e siècles et analysent les quatre raisons principales de l'essor du vitrail civil dans la seconde moitié du XIX^e siècle dans tous les pays d'Europe ainsi que sur la côte Est des États-Unis d'Amérique, notamment à New York et Boston. En premier lieu, cet engouement est lié en grande partie à des progrès techniques : mise au point du verre mousseline présenté à Londres en 1851, de la diaphanie en 1858, de la gravure à l'acide de grand format à partir de 1860, et enfin, arrivée en France de « verres dits américains » entre 1881 et 1889. La circulation de catalogues de modèles et les Expositions universelles sont une deuxième raison de son succès auprès des particuliers pour lesquels les vitraux sont symboles de modernité mais aussi de bon goût, de raffinement et de richesse. Entre 1880 et 1940, cet essor va de pair avec une fièvre constructive, tant urbaine que résidentielle un peu partout en Europe. Châteaux, manoirs et demeures princières agrandis ou nouvellement reconstruits se parent de vitraux en Angleterre, au Portugal, comme aux Pays-Bas et dans l'actuelle Belgique, ou encore en Allemagne, en Autriche et en Pologne. L'emplacement des vitraux

est sensiblement le même d'une demeure à l'autre et l'on note en général un réel souci d'homogénéité avec le mobilier et l'ensemble du décor. Enfin, et c'est là la quatrième raison de son succès, le vitrail jouit d'une grande popularité auprès des hygiénistes qui craignent la lumière trop forte dont le vitrail coloré tempère l'éclat ; de plus, il remplace aisément tapisseries et rideaux considérés comme propagateurs de poussière. Conformément aux autres formes d'art, l'historicisme est de mise à la fin du XIX^e siècle, avant d'être remplacé par l'Art nouveau puis par l'Art déco qui présente en vitrail quelques variantes d'un pays à l'autre.

- 9 Un éclairage particulier est réservé à la production d'ateliers de renom, celle de John La Farge aux États-Unis, celle de trois ateliers catalans et celle du Français Henri Guérin. Ce dernier est d'ailleurs le sujet d'un *poster* et non d'une communication. Il clôt une série de sept *focus* apportant un éclairage rapide sur un florilège de vitraux civils de différentes époques et de différents pays.

AUTEUR

LAURENCE DE FINANCE

Conservateur général honoraire du patrimoine, spécialiste du vitrail et des objets religieux
laurence.definance@gmail.com